



ENJOY ENGLISH

L'école de tous les talents

Ecole privée bilingue maternelle et primaire.

REGLEMENT INTERIEUR

PREAMBULE

Enjoy English School est un établissement privé hors contrat légalement déclaré par l'Education Nationale qui offre un enseignement bilingue français / anglais aux enfants âgés de 3 à 11 ans. A ce titre, Enjoy English School se conforme aux Programmes de l'Education Nationale. Tous les enseignants sont titulaires de diplômes nationaux ou internationaux obligatoires à l'enseignement en maternelle et en élémentaire. Les personnels non enseignants ont les diplômes et certifications obligatoires (Diplôme d'infirmière, CAP Petite Enfance, Brevet de secourisme...) pour les soins d'hygiène et de santé des élèves d'Enjoy English School.

Ce règlement a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école et ainsi de favoriser son projet éducatif dans un climat de confiance et de travail. Chaque classe dispose d'un enseignant français et d'un enseignant anglophone réparti comme suit :

	Maternelle	Elémentaire
MATIN	Enseignement en anglais	Enseignement en français
APRES - MIDI	Enseignement en français	Enseignement en anglais

ADMISSION A ENJOY ENGLISH SCHOOL

L'inscription à l'école maternelle d'Enjoy English School implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable, qu'il relève ou non de l'obligation scolaire, pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève. L'éducation à la propreté doit être terminée à l'entrée en maternelle.

En France, l'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons, âgés de 6 à 16 ans, résidant sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité. Le droit de l'enfant à l'instruction est garanti par le contrôle de l'assiduité scolaire. Chacun vient à l'école dans une tenue simple, correcte et adaptée à la vie scolaire. (Les vêtements seront marqués au nom de l'enfant.)

HORAIRES ET CONDITIONS D'ACCES AUX LOCAUX

L'accès de l'école est strictement interdit à toute personne étrangère à Enjoy English School sauf autorisation expresse de la directrice ou des gérants d'Enjoy English School. En dehors des horaires de classe, l'accès aux classes est interdit.

Semaine de 4 jours : LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI		
HORAIRES	Maternelle	Elémentaire
Garderie du matin	7h45 - 8h45	7h45 - 8h45
Classe	8h45 - 16h45	8h45 - 16h45
Garderie du soir	17h - 18h	17h - 18h
Activités extra-scolaires Enjoy English *	18h - 19h	18h - 19h

** Activités extra-scolaires payantes. Voir conditions auprès du secrétariat d'Enjoy English.*

Enjoy English School est un espace partagé avec les activités d'Enjoy English (Centre de loisirs, formation adultes...) Dans un souci de respect de chacun, il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant dans les espaces dédiés (classe ou cour de récréation) de 16h45 à 17h. La garderie du soir sera assurée par les animateurs d'Enjoy English.

Les retards et les absences doivent être signalés par téléphone au secrétariat d'Enjoy English School le jour même et justifiée par un mot écrit lors du retour de l'enfant. Concernant les enfants en classe primaire, au-delà de 4 demi-journées d'absence injustifiées, l'école est dans l'obligation d'en avvertir l'Inspection Académique.

Le calendrier des congés scolaires vous étant communiqué dès la rentrée, chacun se doit de le respecter.

L'accès en véhicule dans l'enceinte d'Enjoy English School est interdit. Dans un souci de respect du voisinage, merci de ne pas stationner (même quelques minutes) devant le portail des voisins et de stationner sur les places balisées.

Le portail est pourvu d'un système audio / vidéo et d'ouverture à distance, il est clos le matin à 8h45 et ouvre le soir à partir de 16h45. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.

Enjoy English est un espace non-fumeur y compris à l'extérieur.
Il est demandé aux familles de bien respecter cette consigne.

SANTE, HYGIENE ET SECURITE.

Enjoy English School accueille uniquement les enfants à partir de 3 ans révolus au premier jour de fréquentation. Les vaccinations obligatoires doivent être à jour au moment de l'inscription.

Les élèves se présentent à l'école dans un parfait état de propreté. Les parents surveillent régulièrement la tête de leurs enfants pour prévenir l'apparition de poux. Pour des raisons évidentes de sécurité, les enfants doivent porter des chaussures qui tiennent aux pieds (éviter tongs, crocs...).

MEDICAMENTS : La Loi interdit aux personnels non-soignants d'administrer quelque médicament que ce soit à l'école, même sous couvert d'ordonnance. Les enfants atteints d'affection bénigne

pourront être admis en fonction de leur état et après avis du médecin. Les parents devront fournir les médicaments marqués au nom de l'enfant ainsi qu'une ordonnance. Les médicaments prescrits pourront être donnés à l'enfant sur présentation de l'ordonnance en cours de validité. Les médicaments ne peuvent être administrés que par un infirmier diplômé d'Etat donc par la puéricultrice d'Enjoy English School.

Dans le cas d'une maladie chronique (asthme, diabète...) ou d'une allergie alimentaire, un protocole (PAI) doit être établi à la demande de la famille auprès du chef d'établissement (formulaire à retirer au secrétariat.)

En cas de maladie contagieuse, les délais d'éviction sont à respecter conformément à la législation en vigueur. Les parents doivent fournir un certificat de non contagion au retour de l'enfant. Les sanitaires sont maintenus en parfait état de propreté et régulièrement désinfectés.

La sécurité est affaire d'écoute et de discernement. Enjoy English School assure la sécurité physique, morale et affective des élèves.

Les enfants apporteront à l'école les seuls objets nécessaires en classe, à l'exclusion de tout autre (portables, objets dangereux, objets de valeur...), qui pourront être confisqués temporairement, avant d'être remis à la famille.

L'école ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de dégradation de tels objets.

En cas d'accident ou de maladie, l'école cherche à prévenir la famille et prévient si nécessaire les services d'urgence du SAMU (le 15). Sur conseils des parents, l'enfant peut être amené à l'hôpital public du secteur ou le plus proche, par les pompiers ou une ambulance.

En cas d'incident bénin (écorchures, légers chocs et coups) l'enfant est pris en charge par l'enseignant ou de l'infirmière avant le retour en classe. Les parents seront informés en fin de journée.

CANTINE : Les familles peuvent obtenir au préalable les menus qui sont en ligne sur le blog de la classe.

La totalité des élèves d'Enjoy English School sont demi-pensionnaires. En sus du déjeuner, une collation matinale à base de fruits BIO ainsi qu'un goûter à base de fruits BIO, de biscuits BIO ou biscuits secs BIO ou biscuits anglais traditionnels seront proposés par la société API RESTAURATION.

L'école a pour objectif de s'inscrire dans une démarche écologique et de développement durable. Le repas du déjeuner est un service à table dans une ambiance « comme à la maison ». Dans ce contexte, les repas sont composés de préférence de produits BIO et de produits locaux.

Enjoy English School est dotée d'un terminal en liaison froide suivant toutes les normes en vigueur. Les aliments sont donc stockés en armoire froide et réchauffés si besoin par le personnel.

Pour les régimes sans porc, sans viande, végétarien une simple information suffit.

Pour les allergies alimentaires, un protocole P.A.I (Projet d'Accueil Personnalisé) doit être établi avec l'école. Celui-ci est à retirer en début d'année au secrétariat de l'école.

DROITS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE.

Les élèves

- **Droits** : en application des conventions internationales auxquelles la France a adhéré, les élèves ont droit à un accueil bienveillant et non discriminant. En conséquence, Enjoy English School précise que « tout châtement corporel ou traitement humiliant est strictement interdit » selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique ou morale, ces garanties s'appliquant non seulement aux relations à l'intérieur de l'école, mais aussi à l'usage d'Internet dans le cadre scolaire.

- **Obligations** : chaque élève a l'obligation de n'user d'aucune violence et de respecter les règles de comportement et de civilité. Les élèves doivent, notamment, utiliser un langage approprié aux relations au sein d'une communauté éducative, respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité qui leur ont été apprises.

Les enfants doivent respecter les matériaux et matériels, le bâtiment dans son ensemble, les arbres, les arbustes et les animaux. Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé.

Les parents

- **Droits** : Des échanges et des réunions régulières doivent être organisées par le directeur d'école et l'équipe pédagogique à leur attention selon des horaires compatibles avec les contraintes matérielles des parents. Ils ont le droit d'être informés des acquis et du comportement scolaires de leur enfant.

- **Obligations** : les parents sont garants du respect de l'obligation d'assiduité par leurs enfants ; ils doivent respecter et faire respecter les horaires de l'école. La participation des parents aux réunions et rencontres auxquelles les invitent le directeur d'école ou l'équipe pédagogique est un facteur essentiel pour la réussite des enfants.

Dans toutes leurs relations avec les autres membres de la communauté éducative, ils doivent faire preuve de réserve et de respect des personnes et des fonctions.

LA RELATION AUX FAMILLES

Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. A ce titre, Enjoy English School propose un dialogue permanent entre l'école et la famille pour un suivi continu de la scolarité de leur enfant. Cela se traduit par :

- une réunion d'information en chaque début d'année scolaire,
- une information régulière du comportement scolaire et des acquis de l'enfant par un des membres de l'équipe éducative

- des rencontres sur rendez-vous entre les parents et l'équipe pédagogique au moins deux fois par an, et chaque fois que lui-même ou le conseil des maîtres le jugent nécessaire,
- un blog de classe qui illustrera les projets proposés et les attentes pédagogiques.
- la communication du livret scolaire numérique sécurisé et accessible 24h/24h aux parents.

Les devoirs sont effectués à l'école. L'objectif est de créer une forme de tranquillité en famille sur ces sujets, à amenuiser les inégalités qui peuvent exister entre les familles et à avoir du temps heureux en famille. L'enseignant peut demander occasionnellement de faire à la maison des recherches documentaires, d'apprendre une poésie ou une chanson, la préparation d'un exposé, etc. Mais en aucun cas, les apprentissages des savoirs fondamentaux ne seront travaillés à la maison.

Les personnels enseignants et non enseignants

- **Droits** : tous les personnels de l'école ont droit au respect de leur statut et de leur mission par tous les autres membres de la communauté éducative.
- **Obligations** : tous les personnels ont l'obligation, dans le cadre de la communauté éducative, de respecter les personnes et leurs convictions, de faire preuve de réserve dans leurs propos. Ils s'interdisent tout comportement, geste ou parole, qui traduirait du mépris à l'égard des élèves ou de leur famille, qui serait discriminatoire ou susceptible de heurter leur sensibilité.

Les enseignants doivent être à l'écoute des parents et répondre à leurs demandes d'informations sur les acquis et le comportement scolaires de leur enfant. Ils doivent être, en toutes occasions, garants du respect des principes des valeurs du projet éducatif d'Enjoy English School.

Les partenaires et intervenants extérieurs

Toute personne intervenant dans l'école doit respecter les principes généraux rappelés ci-dessus. Celles qui sont amenées à intervenir fréquemment dans une école doivent prendre connaissance du règlement intérieur d'Enjoy English School.

LES REGLES DE VIE A L'ECOLE

Dès l'école maternelle, l'enfant s'approprie les règles du « vivre ensemble » et la compréhension des attentes de l'école. Ces règles sont explicitées dans le cadre du projet de classe. L'enfant apprend progressivement en français et en anglais le sens et les conséquences de ses comportements, ses droits et obligations, la progressivité de leur application, leur importance dans le cadre scolaire et plus largement, dans les relations sociales.

Enjoy English School s'engage à créer les conditions favorables aux apprentissages et à l'épanouissement de l'enfant. Il est particulièrement important d'encourager et de valoriser les comportements les mieux adaptés à l'activité scolaire : calme, attention, soin, entraide, respect d'autrui. La valorisation des élèves, leur responsabilisation dans la vie collective sont de nature à renforcer leur sentiment d'appartenance à l'école et à installer un climat scolaire serein. À ce titre, diverses formes d'encouragement sont prévues pour favoriser les comportements positifs.

À l'inverse, les comportements qui troublent l'activité scolaire, les manquements du présent règlement intérieur de l'école, et en particulier toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des

autres élèves ou des enseignants, donnent lieu à des réprimandes, qui sont portées immédiatement à la connaissance des représentants légaux de l'enfant. Ces réprimandes ne peuvent elles-mêmes en aucun cas porter atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un enfant. Le recours à ces mesures doit toujours avoir une visée éducative, ce qui suppose une adaptation à chaque situation.

Lorsqu'un enfant a un comportement momentanément difficile, des solutions doivent être cherchées en priorité dans la classe, ou exceptionnellement et temporairement dans une ou plusieurs autres classes. En tout état de cause, l'élève ne doit à aucun moment être laissé seul sans surveillance.

Il peut être fait appel à une personne ressource désignée par l'équipe éducative pour aider :

- l'élève à intégrer les règles du « vivre ensemble » et à rétablir une relation de confiance avec son enseignant,
- l'enseignant à analyser les causes des difficultés et à renouer les liens avec l'élève et sa famille,
- les parents à analyser la situation, à rechercher des solutions et à renouer des liens avec l'école.

Lorsque le comportement d'un élève perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe malgré la concertation engagée avec les responsables légaux, sa situation doit être soumise à l'examen de l'équipe éducative définie à l'article D. 321-16 du code de l'éducation.

L'équipe éducative peut proposer à la famille une aide, des conseils d'orientation vers une structure de soin (C.A.M.S.P Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, C.M.P.P Centre Médico-Pscho-Pédagogique, I.M.E Institut Médico-Educatif, I.T.E.P Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique, S.E.S.S.A.D Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile)

À l'école élémentaire, s'il apparaît que le comportement d'un élève ne s'améliore pas malgré la conciliation et la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de l'équipe éducative, il peut être envisagé, à titre exceptionnel, que la directrice d'Enjoy English School procède à la radiation de l'élève de l'école et à sa réinscription dans une autre école de la même commune.

Il s'agit là d'une mesure de protection de l'élève qui s'inscrit dans un processus éducatif favorable à son parcours de scolarisation, visant à permettre à l'élève de se réadapter rapidement au milieu scolaire et de reconstruire une relation éducative positive. Les personnes responsables de l'enfant doivent être consultées sur le choix de la nouvelle école.

EXECUTION ET MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur d'Enjoy English School est transmis aux familles à l'inscription. Il est disponible sur simple demande. Toute modification du règlement intérieur relève de la direction d'Enjoy English School.

Toute inscription atteste que la famille a pris connaissance et accepté le règlement intérieur d'Enjoy English School.

Merci de remplir la fiche « AUTORISATIONS DES REPRESENTANTS LEGAUX » incluse dans le dossier d'inscription.

Dans le cas où plusieurs enfants sont scolarisés à Enjoy English School,
le secrétariat vous fournira une fiche par enfant scolarisé.
Les autorisations sont nominatives et donc individuelle.